



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/CONF.171/PC/1
13 janvier 1994
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE PREPARATOIRE DE LA CONFERENCE
INTERNATIONALE SUR LA POPULATION
ET LE DEVELOPPEMENT
Troisième session
4-22 avril 1994
Point 1 de l'ordre du jour provisoire

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET AUTRES QUESTIONS D'ORGANISATION

Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
2. Accréditation des organisations non gouvernementales souhaitant participer à la Conférence et à ses préparatifs.
3. Préparatifs de la Conférence.
4. Examen et évaluation des progrès réalisés dans l'application du Plan d'action mondial sur la population.
5. Rapports des pays sur la situation, les politiques et les programmes nationaux en matière de population.
6. Projet de document final de la Conférence.
7. Ordre du jour provisoire et projet d'organisation des travaux de la Conférence.
8. Adoption du rapport du Comité préparatoire.

Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Le Comité préparatoire adoptera l'ordre du jour sur la base de l'ordre du jour provisoire. Il décidera également de l'organisation de ses travaux.

2. Accréditation des organisations non gouvernementales souhaitant participer à la Conférence et à ses préparatifs

Conformément à la résolution 1993/4 du Conseil économique et social, en date du 12 février 1993, dans laquelle celui-ci a arrêté la procédure d'accréditation des organisations non gouvernementales souhaitant participer à la Conférence et à ses préparatifs, le Comité préparatoire, à sa deuxième session, en mai 1993, a décidé d'approuver l'accréditation des organisations non gouvernementales figurant dans le document E/CONF.84/PC/10 et Add. 1 à 3. A sa troisième session, le Comité sera saisi d'une liste additionnelle d'organisations non gouvernementales dont l'accréditation est proposée.

Documentation

Note du Secrétariat proposant aux fins d'accréditation d'autres organisations non gouvernementales souhaitant participer à la Conférence et à ses préparatifs (A/CONF.171/PC/6)

3. Préparatifs de la Conférence

Le Comité préparatoire sera saisi d'un rapport sur les progrès accomplis en ce qui concerne l'organisation matérielle et les préparatifs de fond de la Conférence depuis la deuxième session, en mai 1993. Ce rapport portera notamment sur les questions suivantes : organisation de la Conférence, tables rondes spéciales, consultations sous-régionales et autres consultations, coordination interinstitutions, participation des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, activités d'information, incidences financières de la Conférence et situation en matière de financement, activités préparatoires au niveau national et autres activités relatives à la Conférence.

Documentation

Rapport de la Secrétaire générale de la Conférence sur l'état d'avancement des préparatifs de la Conférence (A/CONF.171/PC/2)

Rapport de la Secrétaire générale de la Conférence : synthèse des résultats des conférences régionales et sous-régionales sur la population (A/CONF.171/PC/7)

4. Examen et évaluation des progrès réalisés dans l'application du Plan d'action mondial sur la population

Lorsque le Conseil économique et social a décidé de convoquer la Conférence internationale sur la population et le développement, l'un des objectifs qu'il lui a assignés était qu'elle devait participer à l'examen et à l'évaluation des progrès réalisés et identifier les obstacles rencontrés dans la réalisation des buts et objectifs et dans l'application des recommandations du Plan d'action mondial sur la population (résolution 1991/93). Dans le Plan d'action adopté à la Conférence mondiale sur la population, tenue à Bucarest en 1974, il était demandé aux organismes des Nations Unies de procéder tous les cinq ans à un examen et à une évaluation complets. La première opération quinquennale d'examen et d'évaluation a été effectuée en 1979, la deuxième en 1984 (ses conclusions ont servi de base à la Conférence internationale sur la population, tenue à Mexico en 1984), et la troisième en 1989. Le Comité préparatoire sera saisi du projet de rapport relatif à la quatrième opération d'examen et d'évaluation du Plan d'action en vue d'un examen approfondi. Le rapport final, qui sera présenté à la Conférence du Caire en septembre 1994, porte sur tous les aspects du Plan d'action, l'accent étant mis en particulier sur un ensemble de 30 questions arrêtées par le mécanisme de coordination interinstitutions des Nations Unies.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur l'examen et l'évaluation du Plan d'action mondial sur la population (A/CONF.171/PC/3)

5. Rapports des pays sur la situation, les politiques et les programmes nationaux en matière de population

Au nombre des activités préparatoires de la Conférence au niveau national figure l'établissement par chaque pays participant d'un rapport décrivant la situation, les politiques et les programmes du pays en question en matière de population, ainsi que les mesures pratiques et concrètes prises en vue de réaliser dans chaque pays les objectifs fixés dans ce domaine. Le Comité préparatoire est saisi, pour examen, d'une analyse complète de ces rapports nationaux effectuée par le Secrétariat.

Documentation

Rapport de la Secrétaire générale de la Conférence : synthèse des rapports des pays sur la situation, les politiques et les programmes nationaux en matière de population (A/CONF.171/PC/4)

6. Projet de document final de la Conférence

Dans sa résolution 1993/76, le Conseil économique et social a prié la Secrétaire générale de la Conférence d'établir, d'ici à février 1994, pour l'information des délégations, un avant-projet de document final de la Conférence, en tenant compte des vues exprimées par les participants lors de la deuxième session du Comité préparatoire et de la quarante-huitième session de l'Assemblée générale. Dans sa résolution 48/186, l'Assemblée générale a prié la

Secrétaire générale de la Conférence, lorsqu'elle établirait le projet de document final de la Conférence, de tenir compte des vues exprimées par les délégations et les groupes de délégations au sujet du plan annoté, notamment celles formulées à la quarante-huitième session de l'Assemblée générale.

Le Comité préparatoire sera saisi du projet de document final de la Conférence.

Documentation

Note de la Secrétaire générale transmettant le projet de document final de la Conférence (A/CONF.171/PC/5)

7. Ordre du jour provisoire et projet d'organisation des travaux de la Conférence

Le Comité préparatoire sera saisi du projet d'ordre du jour provisoire de la Conférence, ainsi que du projet d'organisation des travaux de la Conférence.

Documentation

Projet d'ordre du jour provisoire de la Conférence (A/CONF.171/PC/L.____)

Projet d'organisation des travaux de la Conférence (A/CONF.171/PC/L.____)

8. Adoption du rapport du Comité préparatoire

Le Comité préparatoire fera rapport à la Conférence sur ses travaux.
